

PDP // PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers en santé au travail exerçant ou souhaitant exercer en service de prévention et de santé au travail et/ou en infirmerie d'entreprise.

Toute personne ayant l'obligation de répondre au Décret n° 2022-1664 du 27 décembre 2022.

Prérequis : Avoir obtenu le diplôme d'Etat d'Infirmier

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

OBJECTIFS

Maîtriser les enjeux de la prévention de la désinsertion professionnelle

Identifier les facteurs de risques professionnels au-delà de seuils réglementaires

Connaître le texte réglementaire du 1er mars 2023 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 20 sur 168

Connaître et diffuser les outils du maintien en emploi;

Maîtriser le rôle de référent handicap

Participer à la prévention de l'usure professionnelle;

Réaliser une étude de poste approfondie

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La formation est basée sur la pédagogie active qui place le stagiaire au cœur du processus d'apprentissage :

Analyse des pratiques, retours d'expériences

Exercices réflexifs

Résolution de problèmes

Apport de connaissances

Études de cas et mises en pratique (jeux de rôle)

Épreuve de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

La prévention de la désinsertion professionnelle

L'exposition à certains facteurs de risques professionnels au-delà de seuils réglementaires.

Les outils du maintien en emploi.

La prévention de l'usure professionnelle.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de qualification pour la compétence 5 , requise dans le décret n° 2022-1664 du 27 décembre 2022, sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble du Bloc de compétence et ayant satisfait aux épreuves qualifiantes selon les critères définis par l'équipe pédagogique.

*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.



Mode d'organisation

À distance

INTER : groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes. Consulter les dates et lieux dans notre [catalogue](#).



Durée

21 heures



Nombre de participants

Minimum : 4

Maximum : 10



Supports et documentation

Supports remis pendant la formation.

Documents à consulter et/ou

télécharger via votre Extranet

DENDREO (accès fourni à l'inscription).



Sur demande :

INTRA : groupe composé exclusivement de vos collaborateurs.

Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

Mutualisation : Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.

